



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 23 juillet 2021

### **Appel à la vigilance lors de la pratique d'activités sportives, notamment de montagne**

Depuis le début de l'été, les massifs isérois font l'objet d'une forte fréquentation que ce soit pour des randonnées ou pour la pratique d'activités de plein air. Cette forte fréquentation entraîne une augmentation notable des opérations de secours de jour comme de nuit.

Le préfet de l'Isère rappelle que les comportements à risque doivent être évités et que la pratique d'activités sportives en montagne doit se faire dans la plus grande prudence. Ainsi, il invite chacun à respecter les consignes suivantes :

- Être bien équipé au regard de l'activité pratiquée et du contexte ;
- Se renseigner sur la météo et la praticabilité de l'itinéraire choisi auprès des professionnels de la montagne;
- Adapter sa sortie à son niveau physique;
- Disposer de boissons et de nourriture ;
- Rester dans les sentiers balisés ;
- Savoir renoncer ou faire demi-tour si les conditions ne sont pas réunies pour poursuivre l'activité ;
- Informer ses proches de l'itinéraire envisagé.

**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05  
Mél : [pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun  
38000 Grenoble Cedex 01